



N° 00
00/00/00

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, il ne peut se substituer à une observation personnelle dans sa parcelle.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité (A.F.B.), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Pour vous abonner faites votre demande à ecophyto@idf.chambagri.fr en spécifiant la filière.

A RETENIR (CTRL – CLIC POUR SUIVRE LE LIEN) :

[Betterave](#) : pucerons verts toujours présents.

BETTERAVE

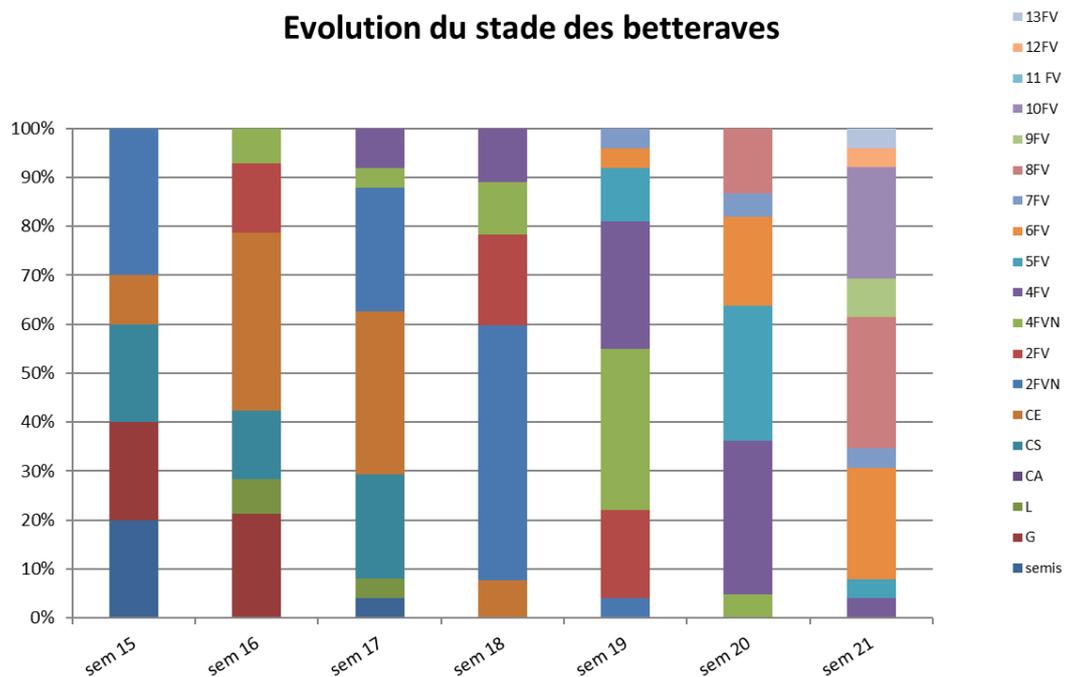
Cette semaine 26 parcelles ont été observées dans le réseau

STADES



Avec la chaleur de ces derniers jours, les betteraves poussent vites. Les stades s'étalent de 4 feuilles à 13 feuilles vraies.

Evolution du stade des betteraves



RAVAGEURS

- Pucerons

Pucerons verts :

Avec le retour des températures plus chaudes et malgré le vent, le vol des pucerons verts ailés se poursuit cette semaine.

80 % des parcelles sont concernées sur les différentes zones de l'Île de France avec de 1 à 16% de plantes porteuses de pucerons verts ailés.



- Sur les 3 parcelles sans protection insecticide cette semaine une seule dépasse le seuil indicatif de risque à Bombon (77) avec 30% de plantes colonisées par des pucerons verts aptères.
- 6 parcelles sont renseignées sous protection du T1 :
4 signalent la présence de pucerons verts aptères dont 1 supérieure au seuil indicatif de risque avec 26 % de plantes touchées à Boutigny sur Essonne (91).
- Sur 12 parcelles renseignées sous protection d'un T2, 5 parcelles portent des aptères dont 3 supérieures ou égales au seuil indicatif de risque, de 10% à 15% de plantes colonisées.
- Cette semaine 1 parcelle est sous protection d'un T3.

Le seuil indicatif de risque de 10% de plantes colonisées par des pucerons verts aptères est le fruit d'un travail d'observations et d'analyses de données permettant d'éviter des pertes de rendements liées aux virus de la jaunisse. **D'après ces travaux, aucune protection n'est pertinente avant ce seuil.** Compte tenu des contraintes réglementaires des moyens de lutte en végétation, il est important de respecter au mieux les seuils pour pouvoir gérer les pucerons verts aptères jusqu'à la couverture du sol par la betterave.

Pucerons noirs :

Sur 22 parcelles observées pour ce ravageur 6 sont colonisées à hauteur de 4% à 5%.

Rappel : Pucerons noirs :

Les pucerons noirs (*Aphis fabae*) en l'absence de pucerons verts ne constituent pas un risque majeur de contamination des virus de la jaunisse pour la betterave. Leur population est souvent régulée par les auxiliaires et nécessite rarement une intervention.



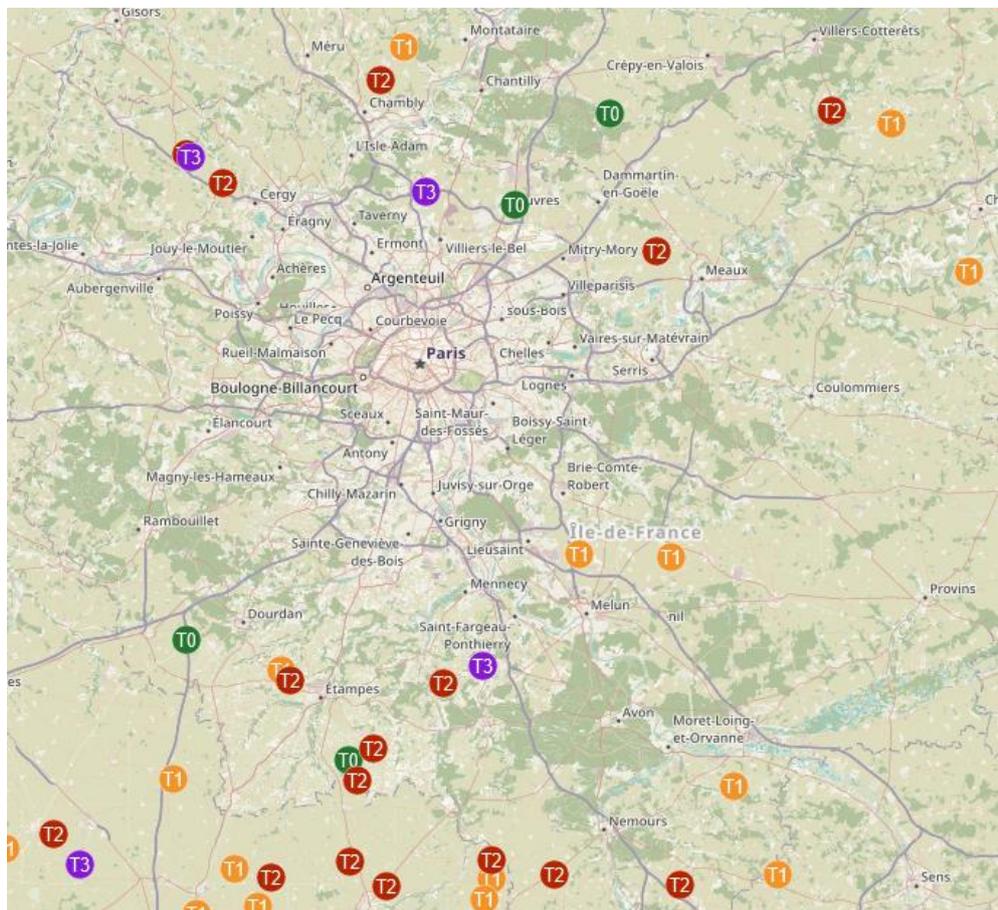
Source : ITB

Colonie d'aptères noirs

Le retour du soleil et de la chaleur leur sont favorables. La surveillance s'impose.

Une carte interactive et actualisée chaque semaine sur la présence des pucerons est consultable sur le site de l'ITB.

<http://pucerons.itbfr.org/AlertePucerons/>



Comment lire cette carte ?

La couleur et le texte des points indiquent le nombre de traitements préconisés sur la parcelle (Ø, T1, T2, ...).

- T0 seuil de risque pucerons non atteint
- T1 seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2 seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3 seuil de risque atteint, T3 réalisé ou à réaliser

[Avis de traitements : se référer aux conseils régionaux de l'ITB](#)

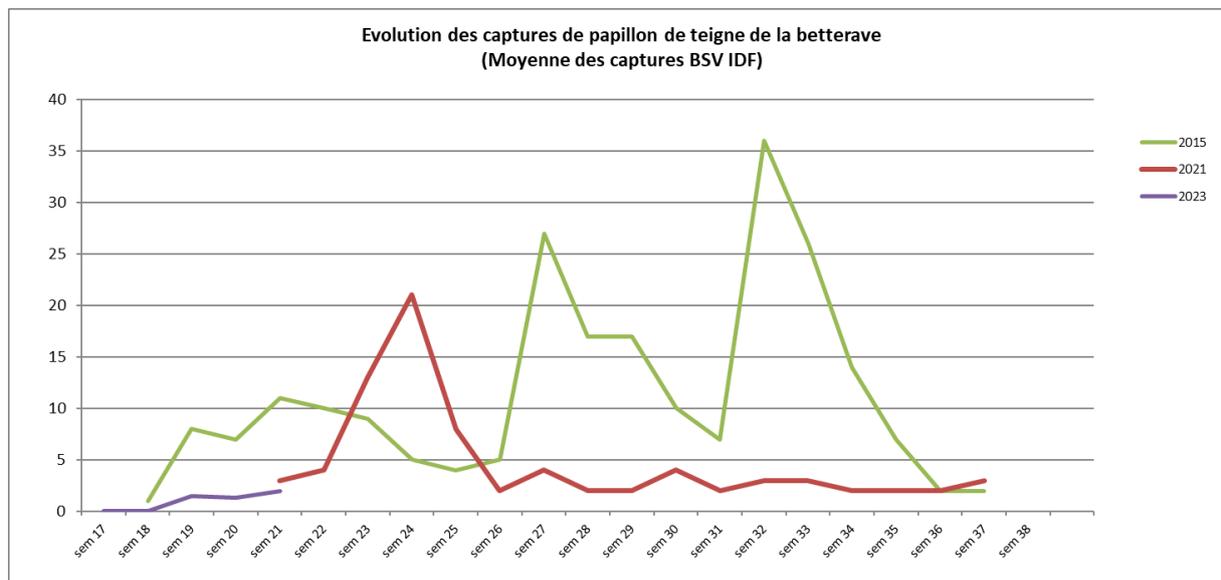
Les seuils sont établis à partir d'une expertise fondée sur plusieurs critères : présence de pucerons aptères sur betterave, piégeage d'individus ailés, identification des espèces et du statut virulifère, évolution des conditions climatiques. Le détail de la situation sanitaire des sites d'observation est disponible en survolant les points. L'affichage correspond aux dernières observations réalisées.

Les données d'observation sont issues de Vigicultures® et collectées par l'ITB, les services techniques des sucreries et les autres observateurs du BSV. Alerte Pucerons est un outil d'aide à la décision. **Tout traitement doit être précédé d'une vérification du dépassement du seuil dans la parcelle concernée.**

• Teigne



1 parcelle sur 6 observées a relevé la présence de papillons dans les pièges avec en moyenne 2 individus.



Ce sont les chenilles qui seront préjudiciables. Sortie des chenilles de 13 à 50 jours après le vol en fonction des conditions climatiques.

A RETENIR

Risque : Faible

Stade de sensibilité : en présence de stress hydrique

Seuil indicatif de risque : 10% de plantes touchées, morsures des pétioles et des limbes des jeunes feuilles.

NOTES ALTERNATIVES

• Observations :

AGRICULTEURS, COOP 110 BOURGOGNE, CERESIA, ARVALIS, CRAIDF, CENTREXPE, COOPERATIVE ILE DE FRANCE SUD, COOP SEVEPI, COOP VALFRANCE, Ets MARCHAIS Ets SOUFFLET AGRICULTURE, Ets POM ALLIANCE, FREDON IDF, ITB IDF, Le Potager du roi, SRAL, SUCRERIE CRISTAL UNION, Sucrieries LESAFFRE FRERES, SUCRERIE DE SOUPPES, SUCRERIE DE TEREOS, TERRES INOVIA.

• Rédaction :

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ILE DE FRANCE : Romane NOGARO, Lucien OUDART, Caroline ROQUES, Mathurin PHILIPPEAU, Franck GAUDICHAU, Louise VANCANENBROECK.
FREDON Ile de France : Céline GUILLEM, Céline BOURHIS LEZIER

• **Comité de relecture:** ARVALIS, Chambre d'Agriculture de Région Île de France, TERRES INOVIA, ITB, SRAL.

